Fédération Tahitienne de Natation

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE
Téléphone : + (689) 89 42 04 10 / 89 52 23 40 / 87 24 85 39
secretariat.ftn@gmail.com / federationtahitiennedenatation@gmail.com
N° TAHITI 281 220 / http://tahiti.ffnatation.fr/

COMPTE-RENDU – Assemblée Générale Ordinaire du 29 août 2017.

INVITE(S) PRESENTS ET ABSENTS			
Présent(s) :	AGNIERAY Arthur (OLP), DELAFOULHOUZE Jean-Louis (TNC), DIAZ Jean (I MUA), VERMOREL Jean-Marc (CNP) absent représenté par FAVERGEAT Laurent.	**Absent(s) :**	Pater Natation Taina Natation Tapioi
Invité(e)s :	AITAMAI Tania, AITAMAI Mara, CHANGUES Moana, CLAIREFOND Françoise, NG PAO Patricia, RAOULX Carol, ROUX Sylvain, TETAHIOTUPA Teiki, TOUMANIANTZ Vadim.		

REDACTION ET DIFFUSION			
Tous les membres de l'Assemblée Générale (diffusion site internet), tous les membres du Conseil Fédéral présents ou absents, monsieur ROUX et madame CLAIREFOND.			
Rédacteur :	TOUMANIANTZ Vadim	**Date :**	29/08/2017

ORDRE DU JOUR

1- Présentation du programme sportif 2017-2018 ;
2- Présentation du règlement financier 2017-2018 ;
3- Demandes d'adhésion de nouveaux clubs au sein de la FTN ;
4- Nouveaux statuts du Comité territorial en charge du Sauvetage Sportif ;
5- Question diverses ;

ITEM	COMPTE RENDU
0	Le secrétaire général monsieur TOUMANIANTZ introduit la séance par le décompte des voix établi sur la base de l'état des licenciés et de la fiche de présence annexés au présent compte-rendu. Conformément à l'article 8 des Statuts de la FTN, le décompte des voix est le suivant :

Structure	Nombre de Voix
CNP	09 (Présent, représenté par M. FAVERGEAT)
IMUA	07 (Présent, représenté par M. DIAZ)
OLP	08 (Présent, représenté par M. AGNIERAY)
Pater	06 (Absent)
Tapioi	00 (Absent)
TNC	08 (Présent, représenté par M. DELAFOULHOUZE)
Total	38
Quorum	19

Le total des voix est de 38. Le nombre de voix présentes au début de la réunion est de 32, le quorum est donc atteint et le Président de Séance déclare la séance ouverte à 17H50.

MA

ITEM	COMPTE RENDU
1	M. ROUX procède à la présentation du projet de calendrier sportif 2016 (dates et contenu). Par rapport au Conseil Fédéral, a bien été rajouté le 200 m au premier meeting petit bain. Sinon aucun changement. 4 commissions sportives ont été tenues pour établir ce projet (avec les coachs, des représentants des clubs). Il est également précisé un changement de la politique de la FFN vis-à-vis des nageurs polynésiens (et DOM TOM) : seules les temps de qualification sont désormais à faire (plus de prise en compte des rankings). 3 dates de qualification sur les grands bassins (Q1 à Q3). Il sera organisé une réunion du Conseil Fédéral pour revérifier le fichier détaillé du programme. Le programme préalable aux compétitions suivra la méthodologie suivante : 1) Mercredi fin de la période des engagements. 2) Jeudi réunion des officiels et/ou représentants des clubs pour décider de l'organisation (répartition du nombre de couloirs). 3) Vendredi publicité du programme des engagements. Le programme sportif est soumis aux votes. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.
2	M. ROUX procède à la présentation du règlement financier 2017. Il a été supprimé les récompenses. Il est réfléchi à une participation divisée en 3 : 1/3 FTN, 1/3 Club, 1/3 Famille pour les France (qui sera discutée au prochain CF). Le règlement financier est soumis aux votes. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.
3	Moorea Natation Sauvetage et Punaruu Natation Triathlon. Il est proposé l'intégration de ces deux structures, sous réserve de la fourniture des documents manquants dans les dossiers de demande d'affiliation L'intégration sous la réserve susmentionnée de Moorea Natation Sauvetage est soumise aux votes. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents. L'intégration sous la réserve susmentionnée de Punaruu Natation Triathlon est soumise aux votes. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents. Dans ce cadre, il est rappelé à la totalité des clubs affiliés leur obligation de transmission des documents à la FTN tirée des statuts de cette dernière.
4	M. ROUX procède à la présentation du projet. Ce point sera soumis à une consultation à distance de l'assemblée générale, après qu'une réunion de travail ait eu lieu.
5	1) L'entrée de M. Jean-Luc TEPAIA en remplacement de M. DUPONT, démissionnaire. La proposition est soumise aux votes. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents. 2) Désignation du référent des officiels. M. FAVERGEAT se propose pour prendre la suite de M. LEQUEUX en matière de formation des officiels. La proposition est soumise aux votes. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents. Un Conseil Fédéral aura lieu le jeudi 7 septembre 2017 à 17H30. Un programme global des reunions sera diffusé afin d'avoir une planification des réunions du bureau et caler les 4 CF dans l'année.

Le secrétaire de séance

Vadim Toumaniantz

TOUMANIANTZ Vadim

Le Président de Séance

AITAMAI Mara